

AMENAGEMENT DU CANAL FROMAGERASSURANT UN DEBIT NORMAL DE410 LITRES PAR SECONDE A LADISTILLERIE

Il s'agit :

- 1° De fournir 400 l/s à la rève hydraulique de la distillerie "Fromager".
- 2° D'alimenter en eau l'agglomération de Capesterre à raison de 10 l/s au plus.

-:-:-:-:-

A / HYDROLOGIE DE LA RIVIERE "PEROU".

La carte ci jointe (annexe 1) nous montre les deux bassins versants des rivières "Grand Carbet" et "Le Pérou".

Nous admettons que les conditions pluviométriques et géologiques sont identiques de part et d'autre.

Nous considérons que l'hydrographie de ces deux rivières est sensiblement la même.

Les débits probables à la prise d'eau du canal "Fromager" seront donc déterminés à partir de ceux du Grand Carbet relevés pendant le cycle annuel : Juillet 1950 - Juin 1951.

D'après nos hypothèses le rapport des débits entre ceux de la prise d'eau du canal "Fromager" et ceux de la station de jaugeages du Grd Carbet, est sensiblement identique au rapport des bassins versants respectifs en ces deux points des rivières. C'est à dire :

$$\frac{\text{Débit Prise Fromager}}{\text{Débit Stat. Jaug. Carbet}} = \frac{\text{Bas. Vers.}^{\dagger} \text{ amont Fromager}}{\text{Bas. Vers.}^{\dagger} \text{ amont Stat. Jaug.}} = \frac{1.525 \text{ hect}^{\text{res}}}{1.180 \text{ hect}^{\text{res}}} = 1,29$$

Pendant toute la période Juil.50 - Juin 51 le débit moyen de "Pérou" à "Fromager" est supérieur à 500 l/s sauf en Mars, période critique du "Carême" et de l'étiage.

Plus particulièrement le détail des débits journaliers nous précise pour le mois de Mars 1951 :

.../...



70735





PRISE DU CANAL "FROMAGER"

( Photographies du 6 Juin 1952 )



Photo. n° 1



Photo. n° 2



Photo. n° 3

Au fond la roche en place  
de la rive gauche.



Photo. n° 4

Le personnage est au  
pied du barrage projeté.

DESCRIPTION DU CANAL "FROMAGER"

( en date du 6 Juin 1952 )

1/ La Prise - L'emplacement est remarquable par l'abondance de la roche en place, constituant des fondations parfaites sur les deux rive distantes d'une vingtaine de mètres sur une longueur d'une soixantaine de mètres. La pente de la rivière est relativement faible : de l'ordre de 1 à 2 % . La pente entre la prise et la distiller est, dans l'ensemble de 2,5 % . La prise est probablement située sur un seuil, taillé dans une coulée de lave ou entre deux coulées.

La photo ci contre nous montre la rivière vue de la prise vers l'amont (Photo n° 1). Au premier plan (un galet posé dessus) le bloc C (voir annexe n° roche en place, d'où a été prise la photo. Sur la gauche de la photo, face au personnage, la roche en place de la rive droite. On retrouve cette même roche sur la photo n° 2 coté droit. Derrière le personnage une partie de la roche en place C. La photo 2 représente l'entrée du canal vue de l'amont vers l'aval.

La photo n° 3 correspond aux deux barrages de roches et de débris végétaux assurant la surélévation du plan d'eau qui alimente le canal. Le personnage est sur la barrage aval. Le barrage amont est à gauche. Au fond, entre les deux barrages on remarque la roche en place de la rive gauche particulièrement attaquée par les crues.

La photo n° 4 correspond au lit de "Pérou" en aval des barrages. Le lit contient de gros blocs d'un m<sup>3</sup> et plus pouvant peser quatre à cinq tonnes.

Sur la gauche de la photo on peut noter la pointe de la roche C s'avancant dans le lit. Sur la droite, mais dans l'ombre, la roche en place de la rive gauche prolongement vers l'aval de celle de la photo 3. Photo 4 : A partir du personnage vers la droite (vers l'aval) la pente du lit est plus forte et se termine par une petite chute (0,50 mètre environ) dont on voit les remous tout à fait à droite sous l'ombre. Cette chute donne dans un bassin permanent formé très probablement par la violence des crues en butte à un éperon rocheux de la rive gauche, suite de la roche en place. (voir annexe 2)

2/ Schéma de la prise actuelle. Il s'agit de deux enrochements successifs créant deux pertes de charge dont le total assure au canal une lame d'eau de 0,65 mètre environ en temps normal.

~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~

3/ Entretien de la prise - Pour établir les deux digues en pierres "sèches" il faut deux jours et cinq hommes.

Le dégrèvement de la prise, partie du canal en amont de la première vanne de décharge, est également fait pendant ces deux jours.

La dépense est de dix journées à 605 francs soit : 6.000 francs environ par réfection de digue et dégrèvement.

Ces réfections ont lieu à chaque "crue" de la rivière qui emporte les roches. Nous comptons dans la période Juil. 50 - Juin 51 : 92 (quatre vingt douze) débits supérieurs à la moyenne annuelle de 2.000 l/s et 49 (QUARANTE NEUF) supérieur à 3.000 l/s.

.../...

On peut estimer en première approximation que les digues sont refaites 50 fois par an (Cinq hommes pendant trois mois) soit une dépense de l'ordre de 300.000 francs.

Mais le préjudice essentiel, non chiffré ici, est l'arrêt des moulins pendant 100 jours par an (trois mois) se traduisant par une perte sur le matériel en non fonctionnement et par une perte sur la production possible car la valeur d'une distillerie tient à la régularité de son fonctionnement.

4/ Vanne de décharge - Cette vanne, en planche de 2,5 centimètres d'épaisseur est refaite chaque année.

Zéro de référence

Perpendiculairement à cette vanne se trouve l'emplacement d'une autre vanne commandant l'entrée proprement dite du canal.

C'est là que nous avons effectué le jaugeage du débit à l'entrée du canal.

C'est également en ce point que nous prenons un zéro de référence topographique correspondant au radier de cette vanne, c'est à dire au fond (en pierre taillée du canal dans la section de cette vanne. (Voir annexe 3)

--:--:--:--:--:--:--:--:--

5/ Le Canal - La longueur totale du canal est de l'ordre de 800 mètres. Nous en distinguons quatre parties depuis la vanne de décharge.

- 1° 300 mètres de canal creusé à même le terrain mais percé de "renards" ou de trous à crabes assurant sur près du tiers du parcours (37%) plus de la moitié des pertes (55%).
- 2° Un aqueduc de six à huit mètres de long dont le débit maximum actuel ~~maximal~~ n'atteint pas 300 l/s.
- 3° 400 mètres de canal creusé également dans ~~le~~ terrain mais présentant relativement moins de pertes : pour la moitié du parcours 45 % des pertes.
- 4° Une centaine de mètres parfaitement maçonnés, sans pertes, mais dont la capacité maximum est au plus de 270 l/s.

Un relevé sommaire, estimé en "pas", permet de souligner la statistique suivante, relative à des travaux éventuels :

- 1° 52 % du canal soit 400 m; environ sont capable de supporter l'augmentation de débit nécessaire. Mais ces 52 % contiennent les pertes qu'il faudra chercher à réduire autant que possible en prévision des très basses eaux. Il y a au moins un "renard" tous les 10 mètres soit une quarantaine. Pour chacun il faut reconstituer un talus homogène offrant le maximum de "pertes de charge" aux infiltrations. Si pour chaque "renard" on effectue un à deux m<sup>3</sup> de terrassements, on peut estimer le cubage total à quarante ou quatre vingt m<sup>3</sup> de terrassement.
- 2° 26 % soit deux cent mètres environ sont à exhausser pour que le canal puisse transporter au moins le double du débit maximum actuel. Il faut pour cela surélever les berges d'au moins la moitié de la profondeur moyenne de la section considérée. En admettant une profondeur moyenne de 0,60 m. il faudrait surélever les berges de 0,30 m. sur la rive gauche, en largeur de 0,50 m. soit environ 30 m<sup>3</sup> de maçonneries.

Remarquons, en effet, que seule la rive gauche du canal est l'objet de la plus grande partie des réfections car la rive droite est constituée par le talus abrupt du lit majeur de la rivière Pérou. Ce talus n'est à travailler que pour des rectifications du lit (élargissements) ou pour éviter les éboulements.

- 3° 15 % du canal, soit 120 m. environ sont à refaire, en général sur la rive gauche seulement. Il s'agit d'une série de murs de quelques mètres de long remplaçant les talus de déblais qui n'ont pu être mis en place. Avec les fondations cela peut représenter un mur de deux mètres de haut et de 0,50 m. d'épaisseur soit au total :  $120 \times 2 \times 0,5 = 120 \text{ m}^3$  de maçonneries.
- 4° 4 % du canal soit une trentaine de mètres correspondent à des passages étroits à retailler dans la rive droite pour régulariser l'écoulement: 20 m<sup>3</sup> terrasses
- 5° 2 % en " pont canal " : ouvrage d'art à élargir, et à exhausser et à prolonger à chaque extrémité d'une partie maçonnée pour éviter les pertes qui se produisent souvent à la jonction : "maçonnerie remblais".

L'utilisation des eaux du canal suppose également que l'alimentation de la roue hydraulique soit améliorée en donnant au canal une capacité correspondant à la capacité maximum de la roue : 400 l/s. (voir page : 6 ) dans sa partie terminale.

Il est très probable également que la prise d'eau de Capesterre doit être révisée, en particulier pour assurer la propreté de ses eaux.

En conclusion : La révision du canal comprend :

- 1° Une centaine de m<sup>3</sup> de travaux de terrassements (au plus)
- 2° Cent cinquante m<sup>3</sup> de maçonneries (au plus également)
- 3° Améliorations de l'aqueduc "pont canal".
- 4° Canalisation terminale de la roue hydraulique.
- 5° Révision de la prise de Capesterre.

-----  
Tableau des pertes du canal le 6 Juin 1952

Jaugeage Prise Vanne :	Cote + 0,63	Q = 240 l/s	soit 100 %
Pont Canal :	" + 0,50	Q = 187 l/s	" 78 %
Station A :	" - 0,57	Q = 159 l/s	" 66 %
Station B :	" - 0,145	Q = 155 l/s	" 64 %
		(courbe tarage)	

Les pertes entre la prise et la roue hydraulique sont de 36 %.

ALIMENTATION DE LA ROUE HYDRAULIQUE

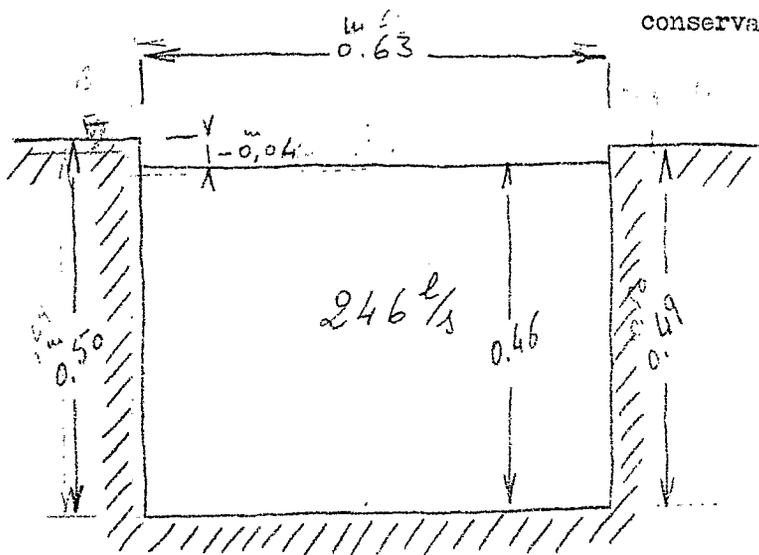
1/ Surélévation du canal assurant 400 l/s à la station B (Annexe 6)  
 (Annexe 6) ~~Actuellement la canalisation aboutissant à la roue hydraulique~~  
~~porte au maximum : 246 litres par seconde.~~ Pour assurer un débit de 400 l/s ,  
 (246) sans risques de débordements il faut

surélever les berges de seize centimètres au moins : voir annexe 8.

Il est préférable de donner à la maçonnerie supplémentaire un profil tel que la section de canal passe de la forme (1X) à la forme (2X) selon croquis ci contre.

Il est inutile de démolir la maçonnerie, suffit de la surélever, la section actuelle conservant intégralement.

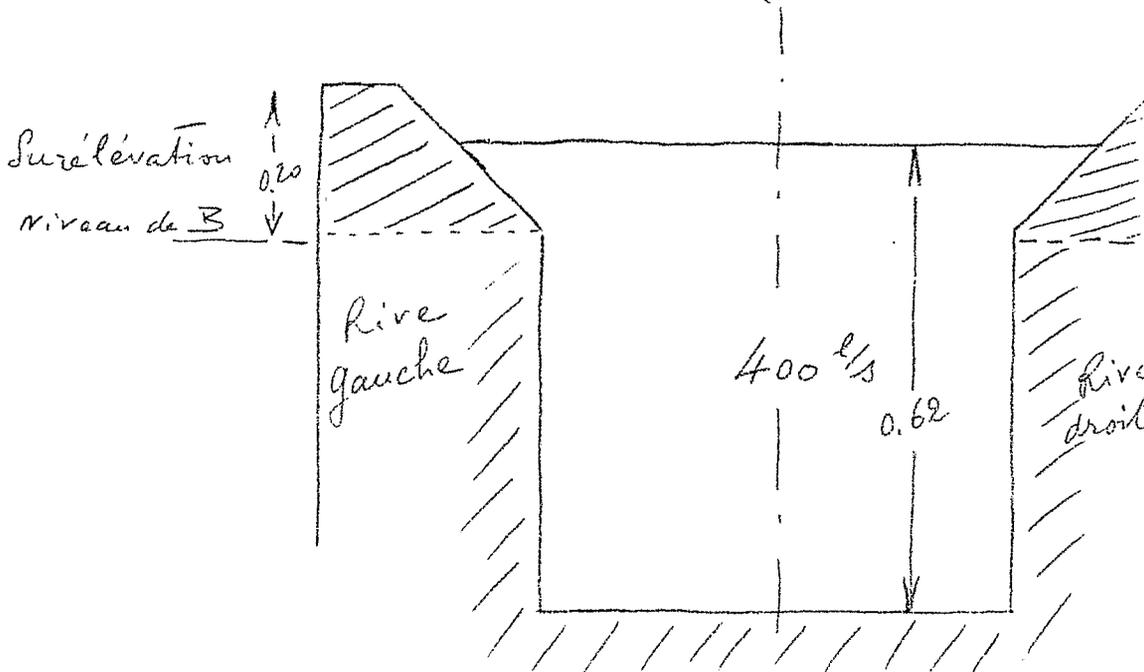
Forme (1)  
 Actuelle.



Dans le croquis ci dessous nous considérons une surélévation totale de 0,20 mètre de façon à disposer d'une "revanche" afin d'éviter de faire travailler le canal à son maximum de capacité.

Les berges à 45° facilitent l'écoulement et pour une même surélévation augmentent la capacité de débit du canal.

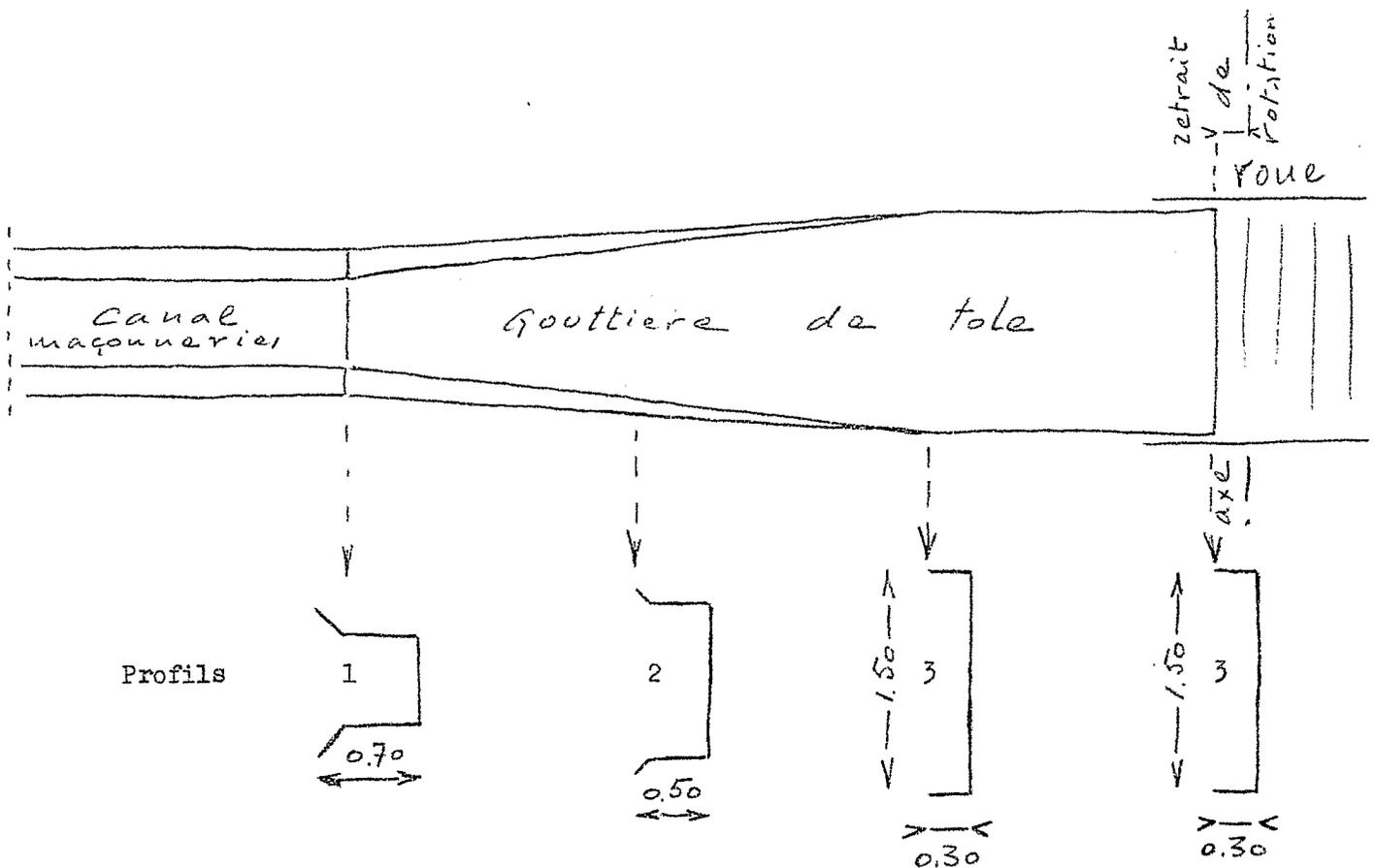
Forme (2) Surélevée



2/ Gouttière en tôle et distribution de l'eau sur la roue hydraulique

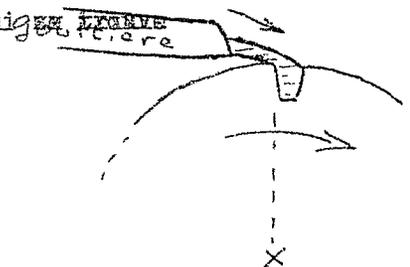
Il est nécessaire qu'une nappe d'eau se répartisse uniformément sur toute la largeur de la roue hydraulique. La gouttière ayant été surélevée également et évasée pour assurer la suite du canal en maçonnerie, il serait bon de l'évaser graduellement sur les deux premiers tiers de sa longueur totale selon le croquis ci dessous. Le dernier tiers présentant seul une section rectangulaire correspondant à la largeur de la roue. Avec un débit de 400 l/s ; une largeur de roue de 1,50 mètre et une vitesse moyenne d'écoulement de l'ordre de 1,50 m/s , la lame d'eau arrivant sur les augets aurait une épaisseur de : 18 centimètres.

Le croquis admet également que la gouttière a six mètres de long.



La gouttière a une pente supérieure à celle du canal. La lame d'eau issue de la gouttière a donc une assez grande vitesse et l'eau ne tombe pas dans l'auget qui se trouve juste en dessous de la gouttière mais dans un des suivants dans le sens de rotation.

Il conviendrait de placer le bord de la gouttière un peu en retrait de l'auget qui passe à la verticale de l'axe de rotation de la roue de sorte que ce soit celui là qui reçoive l'eau qui doit travailler depuis le sommet de la roue.



CANALISATIONS ENTRE LES STATIONS A ET B1/ Disposition des lieux.

La station de jaugeage A se trouve à l'extrémité du canal, juste en amont du point de partage entre la "prise d'eau de Capesterre" et la dérivation vers la roue hydraulique.

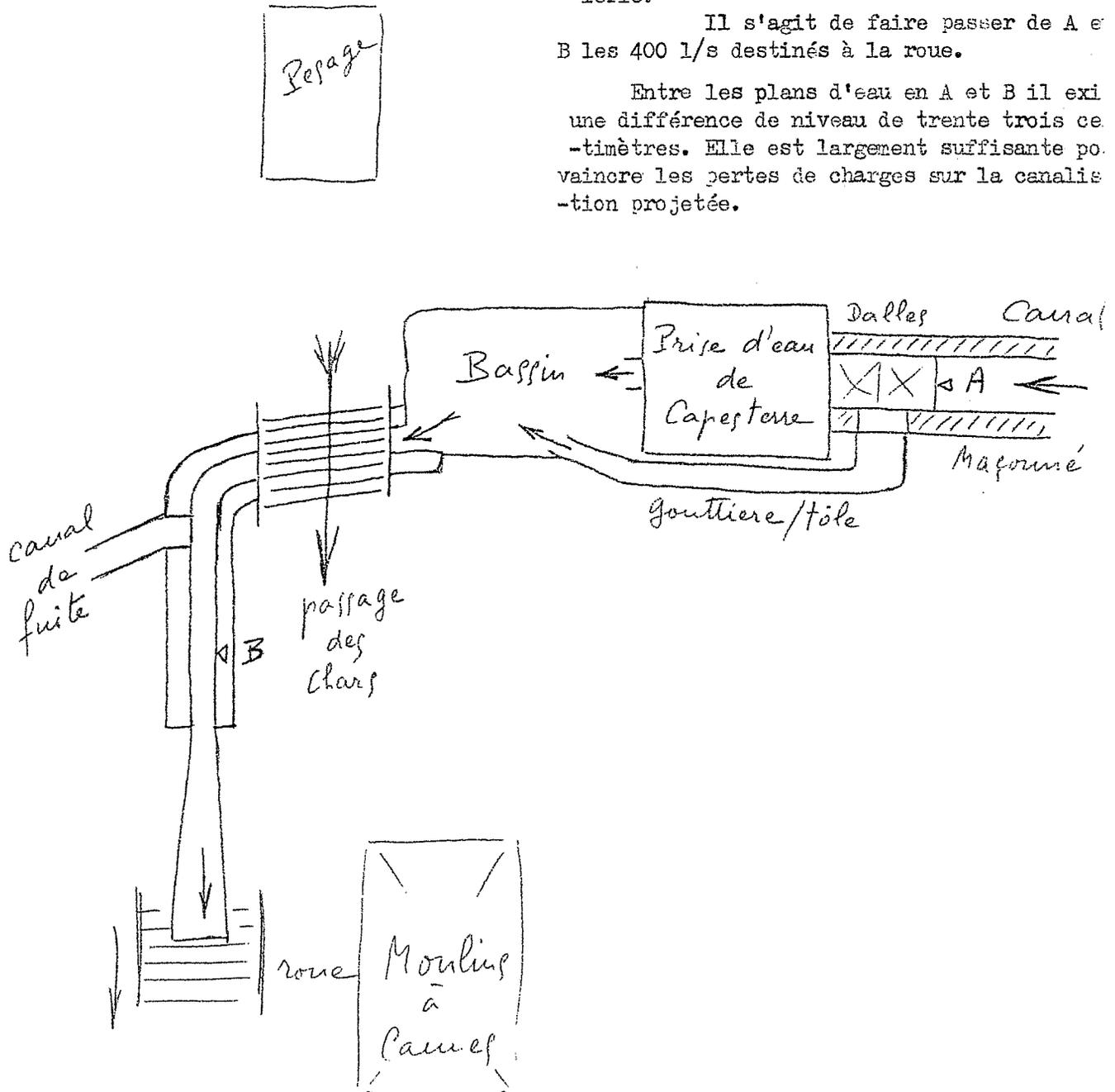
La station B est celle de l'arnexe 6.

Actuellement il existe un bassin-abreuvoir qui reçoit la surverse de la prise d'eau de Capesterre et qui est traversé par l'eau à distribuer sur la roue.

En aval du bassin le canal est franchi par les chars apportant les cannes à la distillerie.

Il s'agit de faire passer de A à B les 400 l/s destinés à la roue.

Entre les plans d'eau en A et B il existe une différence de niveau de trente trois centimètres. Elle est largement suffisante pour vaincre les pertes de charges sur la canalisation projetée.



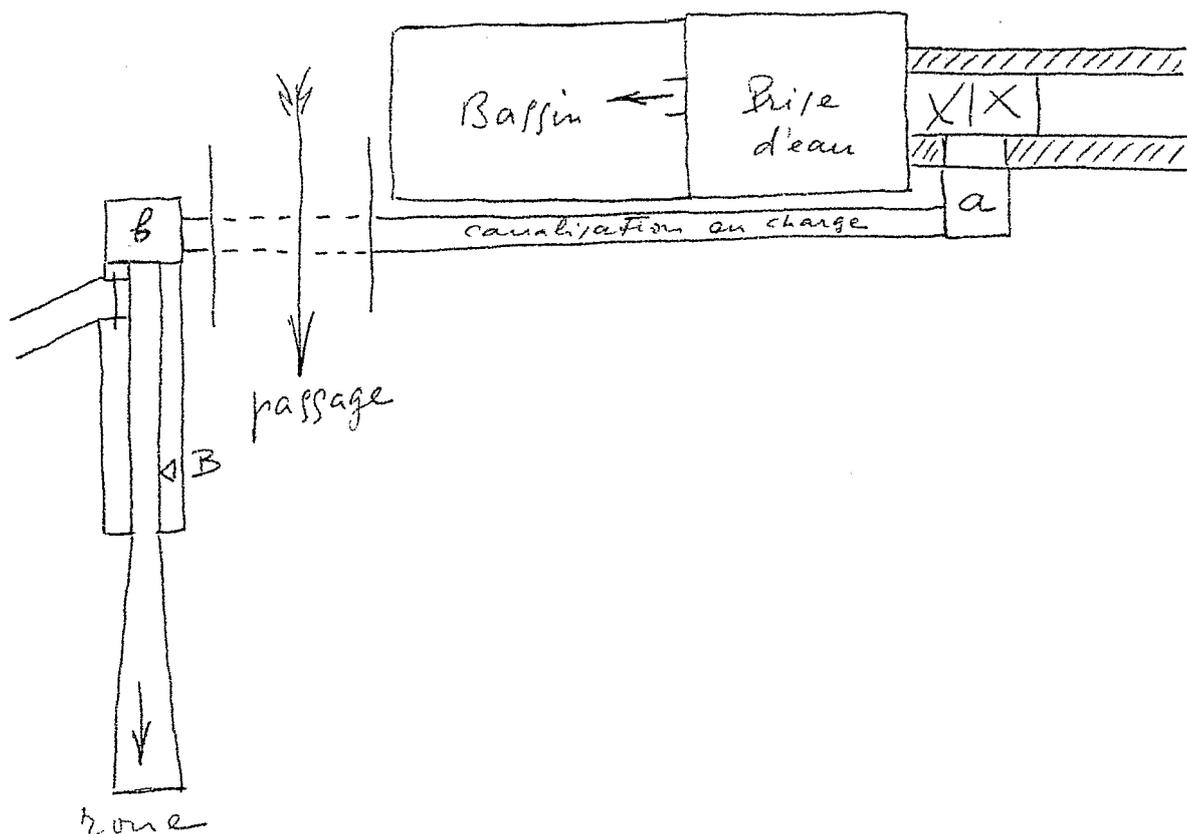
2/ Première solution utilisant le dispositif actuel.

Il suffirait de surélever de vingt centimètres la canal et la gouttière actuels. Mais il faudrait soulever d'autant, sinon plus, le passage des chars et relever également le plan d'eau du bassin ce qui en augmenterait les fuites au détriment du débit à assurer.

3/ Deuxième solution utilisant une conduite en fonte de 600 m/m de diamètre.

Cette conduite passe entre le bassin et la distillerie, mais au bord ou presque du bassin. Son avantage est de pouvoir être enfoncée dans le sol sous le passage des chars, dont la pente serait régulièrement aménagée ce qui faciliterait les manoeuvres. Cette disposition peut s'accomoder d'une légère mise en charge de la conduite entre deux chambres de mise en charge ( a et b ) en maçonneries.

Par ailleurs c'est la disposition la plus courte. Mais s'il faut enterrer la canalisation sous le passage des chars ; il faut par ailleurs la soutenir, en particulier au droit de la prise d'eau , ce qui peut correspondre à un montage plus onéreux que celui uniquement en tranchée.



4/ Troisième solution variante de la deuxième.

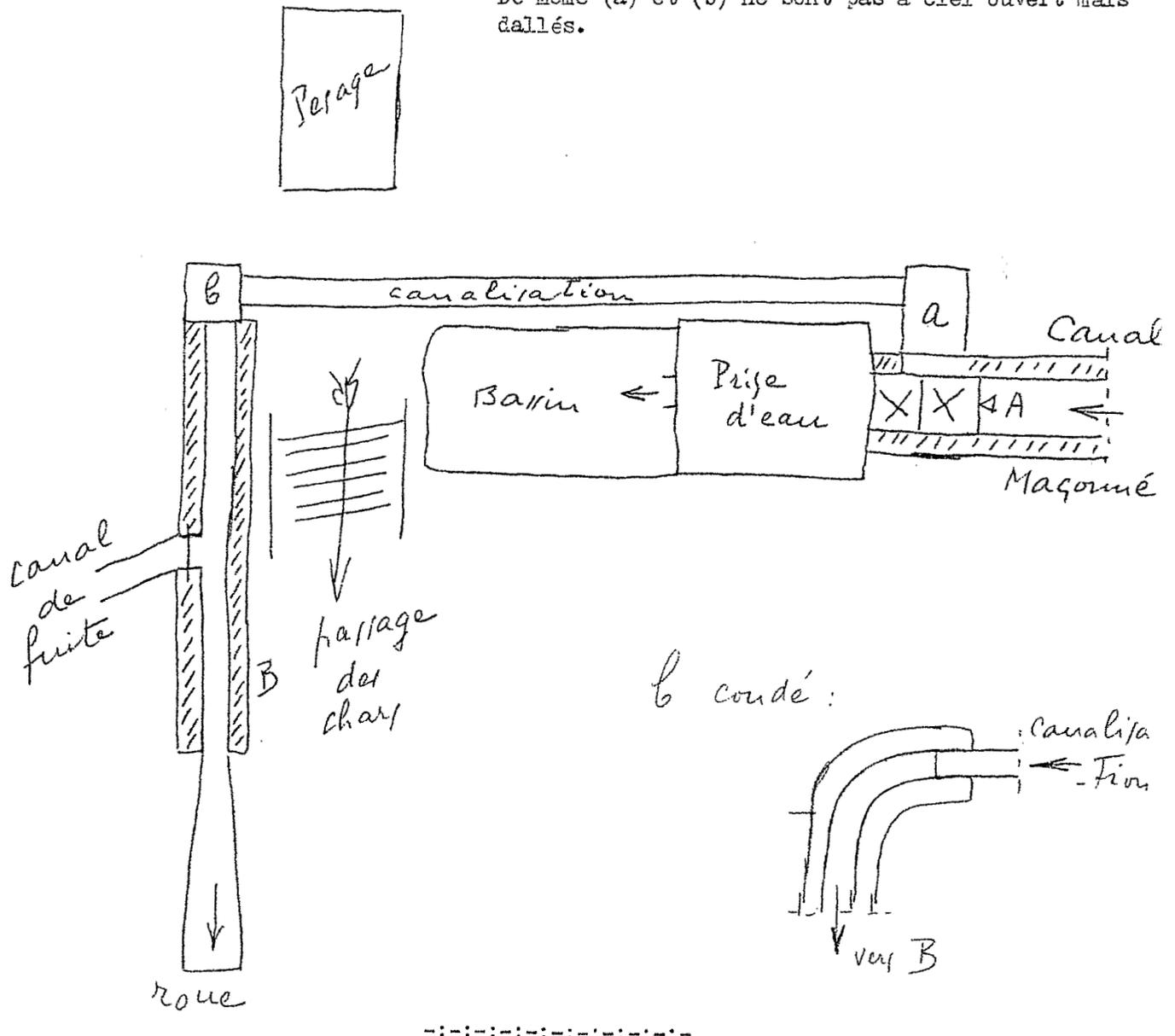
La canalisation est la même que pour la deuxième solution, mais les chambres de charges (a) et (b) sont placées de l'autre côté de la Prise d'eau de Capesterre et du bassin. Cela implique la fermeture de la vanne actuelle donnant dans la gouttière et l'ouverture d'une vanne à peu près identique en face.

Cela implique également le creusement d'une tranchée sur toute la longueur de la canalisation et le prolongement du canal de la station B.

Mais la canalisation est dans un terrain plus stable et il est moins nécessaire de l'enfoncer sous le passage des chars.

Notons qu'il serait commode, en particulier en (b) d'avoir un "cou" à 90°. On peut le maçonner à défaut (croquis). Par précaution il faut griller l'entrée de (a) pour empêcher l'entrée de corps étrangers dans la canalisation.

De même (a) et (b) ne sont pas à ciel ouvert mais dallés.



BARRAGE DE DERIVATION

Ce barrage doit assurer la dérivation des débits de la rivière Pérou, inférieur ou égaux à 660 ( six cent litres par seconde).

Ces débits seront restitués à la rivière au droit de la distillerie "Fromager", après un parcours en canal de l'ordre de 800 mètres.

Il s'agit donc de dériver les faibles débits de la rivière.

Par conséquent la principale qualité du barrage sera son étanchéité.

1/ Choix de l'emplacement.      Considérons l'annexe n° 2 . Les emplacements en amont de la ligne A B ne sont pas favorables car la rive droite est trop abrupte pour y prolonger le canal actuel.

Les emplacements en aval de la ligne C G ne sont pas favorables à cause de la proximité d'une zone d'affouillements.

L' emplacement actuel : ligne C F B favorise l'engravement de la prise.

Il en est de même si l'on prenait la ligne F G .

Bien qu'il ne soit pas le plus étroit, l'emplacement d'axe C G semble réunir le plus d'avantages.

- a/ Massifs de roches en place sur les deux rives.
- b/ Présence de la roche en place F permettant d'installer un bec ou un éperon A F parallèle au courant principal et évitant l'engravement.
- c/ Conservation de la prise actuelle.
- d/ Position suffisamment en aval pour envisager une possibilité de retenue.
- e/ Position suffisamment en amont pour éviter la zone d'affouillement. (voir annexe II également.)

2/ Profil en travers du lit de la rivière.

Annexe 9 : La roche en place offre d'excellentes possibilités de ~~constructions~~ construction sur des fondations solides, en ayant les meilleures garanties d'étanchéité. L'inconnu de ce profil porte sur 13 mètres de roches et de galets constituant le lit de la rivière.

Il est très probable que de part et d'autre la roche en place se prolonge dans ce lit. Il est donc raisonnable de penser que la zone à fouiller n'a que dix ou onze mètres de large.

Un des premiers renseignements à obtenir serait de terminer ce profil dans sa partie centrale en s'assurant de la continuité de la roche en place. Car toute la valeur du barrage tient dans la qualité de ses fondations. Ces fondations ne seront étanches que si elle atteignent la roche en place tout le long du profil.

3/ Fondations et parafouille. Les fondations sont la partie du barrage située dans les annexes sous la cote zéro. Leur épaisseur est fonction de celle du barrage proprement dit qu'elles prolongent.

Au cas où le profil en travers accuserait une dépression centrale très

forte il faudrait prolonger les fondations par des parafoilles amont et aval destinés à réduire les risques d'infiltrations. Le parafoille pourrait se constituer en coulant du béton à travers les roches aussi profondément que possible.

4/ Hauteur du barrage. Les fondations atteignant la cote zéro c'est à dire le niveau du radier de la vanne de prise du canal, en aval immédiat de la vanne de décharge, le reste du barrage n'offre pas de difficultés.

Il s'agit seulement de déterminer sa hauteur en fonction du débit que l'on veut s'assurer :

a/ Au fil de l'eau

b/ En utilisant une réserve équipée d'une vanne de retenue réglable.

5/ Hauteur du barrage : au fil de l'eau. Pour avoir 410 litre/seconde à From-ger il faut en prendre au moins 470 à la prise en comptant les pertes

réduites à 15 % seulement. Avec une lame d'eau de 0,63 m. (annexe 3) on a 240 l/s à la prise. Pour doubler il faut une lame d'eau de  $0,63 + 0,32 = 0,95$  m. environ.

N'ayant pas de courbe de tarage à la prise, nous admettons qu'un barrage de un mètre vingt en crête assure la retenue nécessaire pour alimenter le canal à raison de 5 à 600 l/s. Le réglage se faisant par les vannes : celle du barrage et celle de décharge du canal.

6/ Hauteur du barrage : retenue avec vanne, de réglage. Lorsque les débits au fil de l'eau sont inférieurs à 470 l/s

il n'est plus possible d'assurer les 400 l/s de la roue hydraulique.

La distillerie doit faire appel à une retenue capable de fournir le complément nécessaire pendant la durée du travail, environ 8 heures, par jour.

Envisageons le cas le plus défavorable de l'étiage à 180 l/s.

Il faut débiter pendant huit heures à la prise : 470 l/s

Au fil de l'eau on a 180 l/s. La réserve doit débiter pendant huit heures :

$470 - 180 = 290$  l/s. Ce qui correspond à une tranche d'eau de réserve de :

$$290 \times 8 \times 3.600 = 8.350 \text{ m}^3$$

Avec un plan d'eau de surface  $20 \times 60$  m. = 1.200 m<sup>2</sup> la réserve devrait avoir sept mètres d'épaisseur.

Ce qui est incompatible avec le barrage envisagé.

Il faut envisager pour l'étiage de fonctionner avec deux moulins à cannes seulement au lieu de trois. Un débit de 250 l/s à la roue est suffisant, soit :

$250 + 15\%$  de pertes = 299 l/s. Basons nous sur 300 l/s nécessaires à la prise.

Le fil de l'eau fournissant 180 l/s il faut créer une réserve assurant :

$300 - 180 = 120$  l/s pendant 8 heures soit :  $120 \times 8 \times 3.600 = 3.450 \text{ m}^3$

Avec un plan d'eau de 1.200 m<sup>2</sup> la tranche de réserve a encore 2,85 mètres d'épaisseur, ce qui correspond à un barrage de près de quatre mètres de haut.

La difficulté vient du fait qu'il faut assurer le débit pendant huit heures consécutives.

L'étiage débite 180 l/s soit 650 m<sup>3</sup>/heure ou 1.950 m<sup>3</sup> en trois heures. Si l'on constitue une réserve deux mille m<sup>3</sup> seulement (tranche d'eau de 1,65 m. et barrage de 2,50 mètres en crête environ.) elle pourra se vider à 120 l/s

en un peu plus de quatre heures et demi.

Le matin, après le remplissage de la nuit on débite la réserve pendant quatre heures, de six à dix heures par exemple. Elle se remplira de dix à treize heures pour assurer une deuxième tranche quotidienne de travail de 14 h. à 18 h.

Le réglage s'effectue à partir d'une échelle limnimétrique précisant la cote à laquelle on doit tenir le plan d'eau dans le canal pour assurer le débit utile.

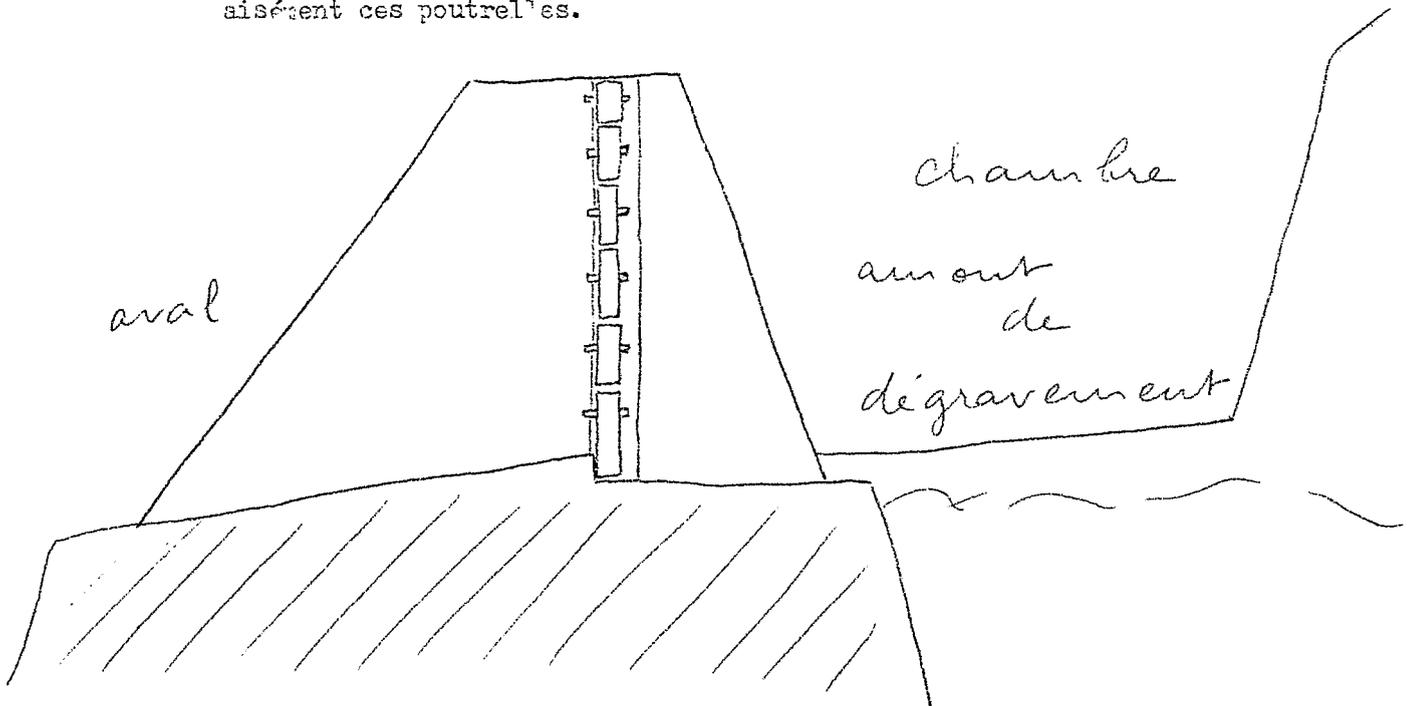
Au fur et à mesure que la réserve baisse on ouvre la vanne de réglage, à l'aide d'un volant de manoeuvre, pour maintenir le niveau du plan d'eau à une cote constante.

7/ Dégravement du barrage. L'éperon A F crée une chambre de dégravement (voir annexe 10) dont le sol cimenté est légèrement en pente vers la vanne de décharge du barrage.

Cette "chambre" se situe entre deux "redans" de 0,15 mètre de haut dont le rôle est d'arrêter la progression des galets vers le canal. De par sa position cette chambre recevra plutôt les dépôts fins : sables et graviers à évacuer au cours d'un vidange de nettoyage. La disposition du barrage doit faciliter cette opération et réduire au minimum le nettoyage du canal proprement dit.

8/ Vanne de décharge du barrage. Cette vanne est installée dans une ouverture pratiquée dans le barrage et munie d'un redan.

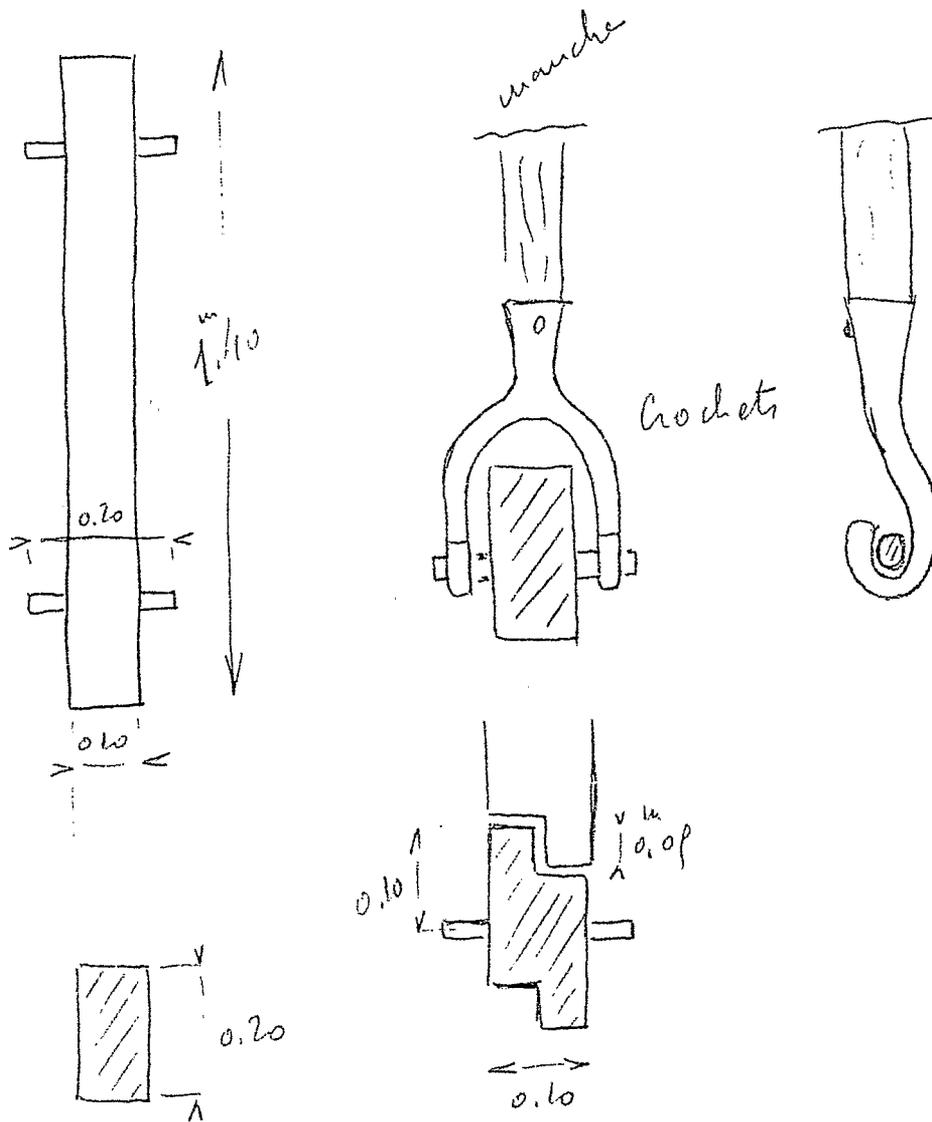
Elle est constituée par une série de poutrelles de bois superposées, encastrées ou non selon croquis ci contre. Ces poutrelles comportent vers leurs extrémités des tiges de fer à béton les traversant. Des crochets permettent de manoeuvrer aisément ces poutrelles.



.../...

9/ Détail des poutrelles.

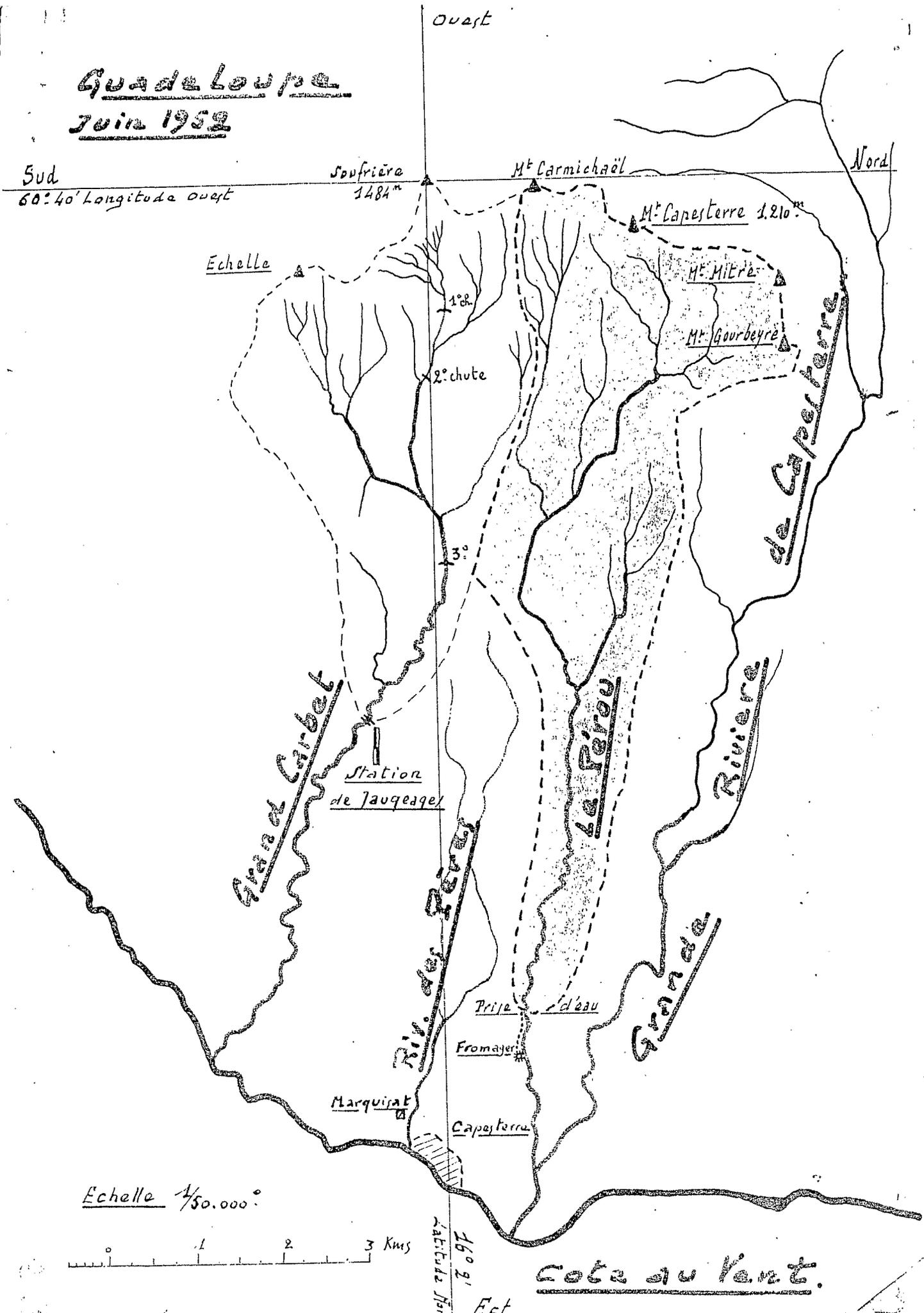
Ces poutrelles ont intérêt à être renforcées de cornières de fer et à être ajustées avec soins pour assurer leur étanchéité.



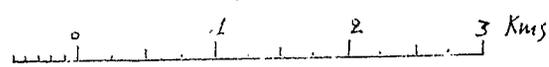
St Claude le 28 Juin 1952

*P. Domerque*

Guadeloupe  
juin 1952



Echelle 1/50,000



Côte du Vent.

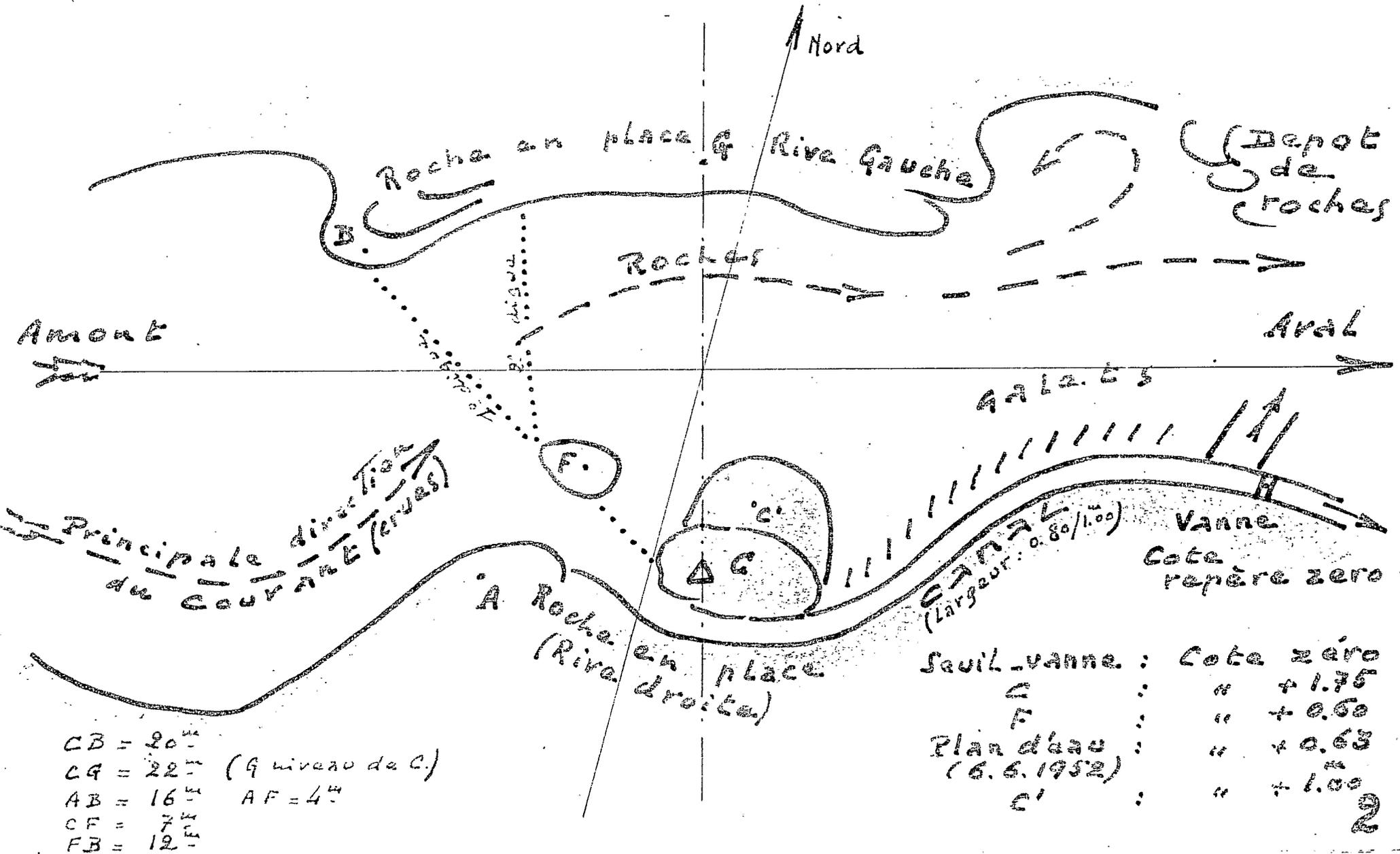
Latitude Nord  
16° 9'

Est

Guadeloupe

Riviere Farou  
Canal Fromager

Prise d'eau

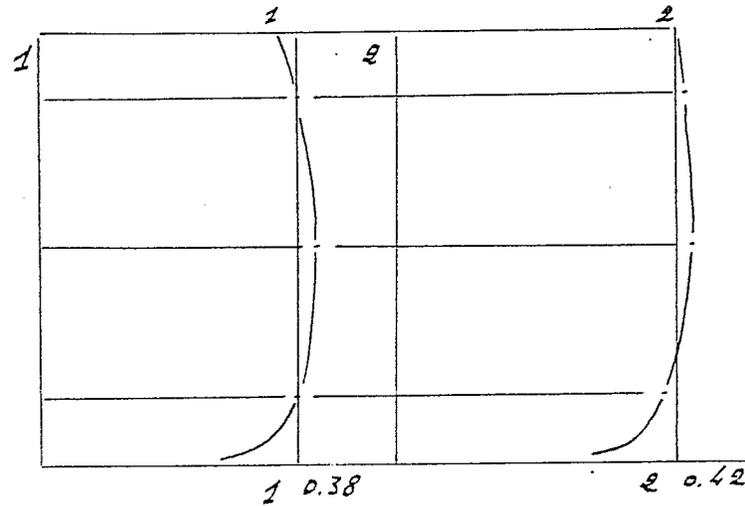
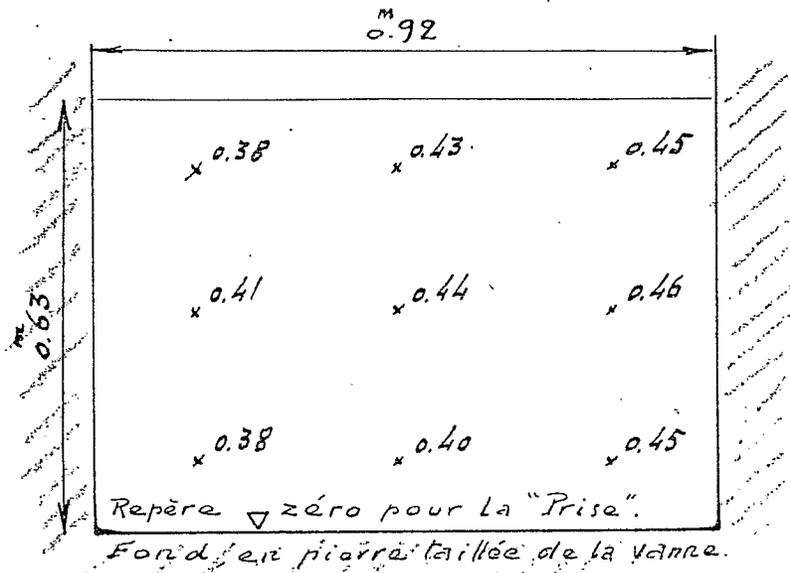


Guadeloupe

Riviere Perou  
Canal Fromager

Jaugeage Vanna

6.6.52 11:40  
H = 0.63 Q = 240  $\frac{1}{3}$



1	2	3	M <sup>2</sup>
0.31 x 0.63	0.30 x 0.63	0.31 x 0.63	larg. <sup>2</sup> Prof.
0.195	0.189	0.195	Section <sup>m</sup> 2
0.38	0.42	0.45	lit. Moy
74	79	88	debit
			211 $\frac{1}{3}$

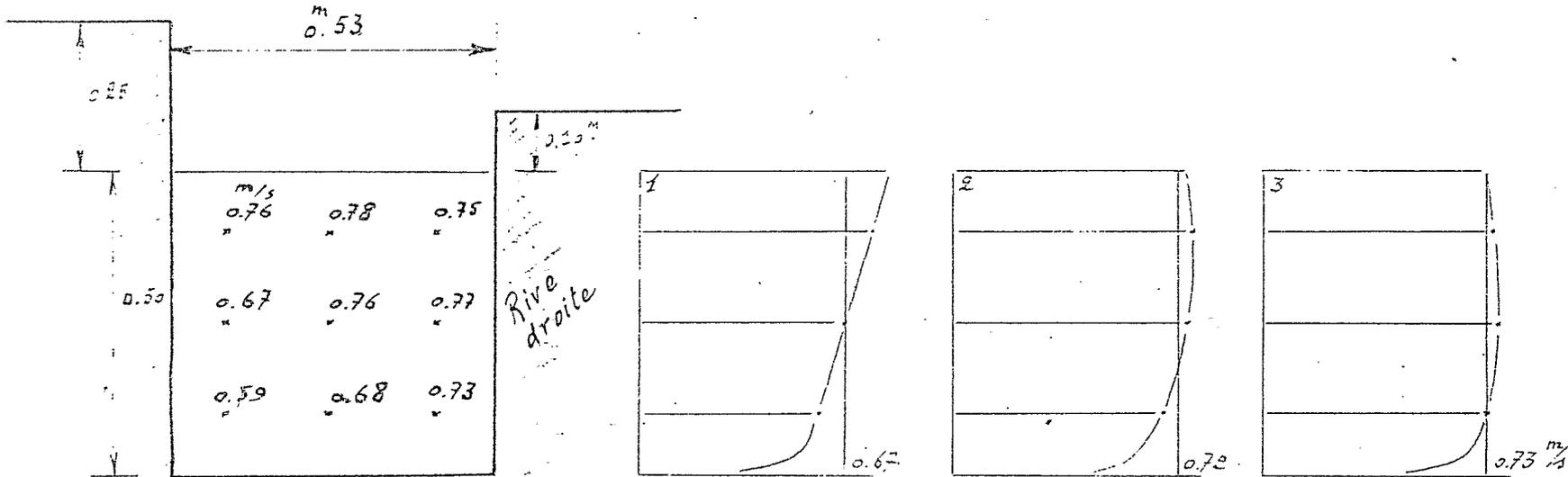
Température Ext<sup>22</sup> 28°

Eau 24°5

Guadeloupe

Riviere Serou  
Canal Fremager

Jaugeage 6.6.52 12<sup>h</sup>  
Zent Canal  
Prof. 0.50 Debit 187  $\frac{1}{3}$



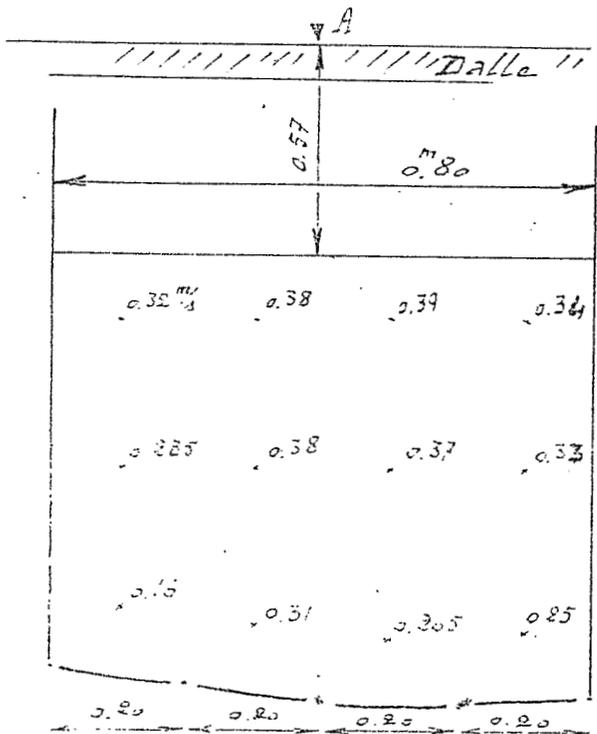
1	2	3	N°
0.18, 0.50	0.17, 0.50	0.18, 0.50	Larg: Prof: m
0.090	0.085	0.090	Section m <sup>2</sup>
0.67	0.72	0.73	Vites: Moy = $\frac{14}{3}$
60	61	66	Debit $\frac{1}{3}$

187  $\frac{1}{3}$

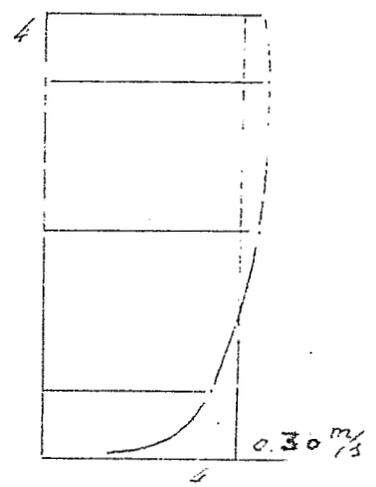
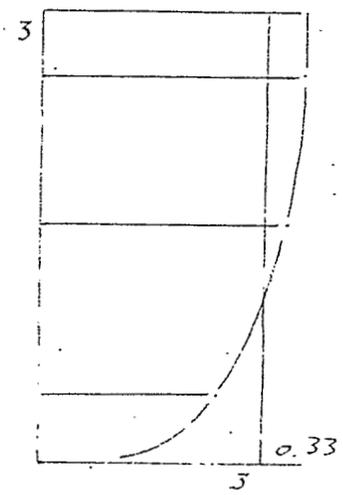
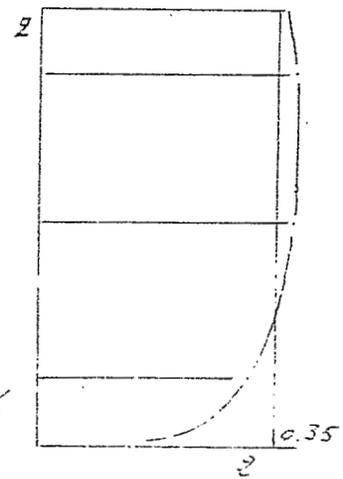
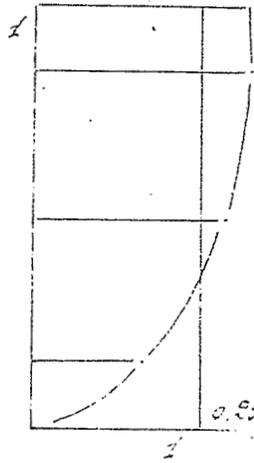
Guadeloupe

Riviere Perou  
Canal Fromager

Jaugeage 6.6.52 12'3  
12'8  
"A" Bord supérieur de la  
dalle en amont immédiat de  
la prise d'eau de Capesterre et  
de l'alimentation de la distil<sup>rice</sup>



Cote - 0.57  
Debit 159 1/2



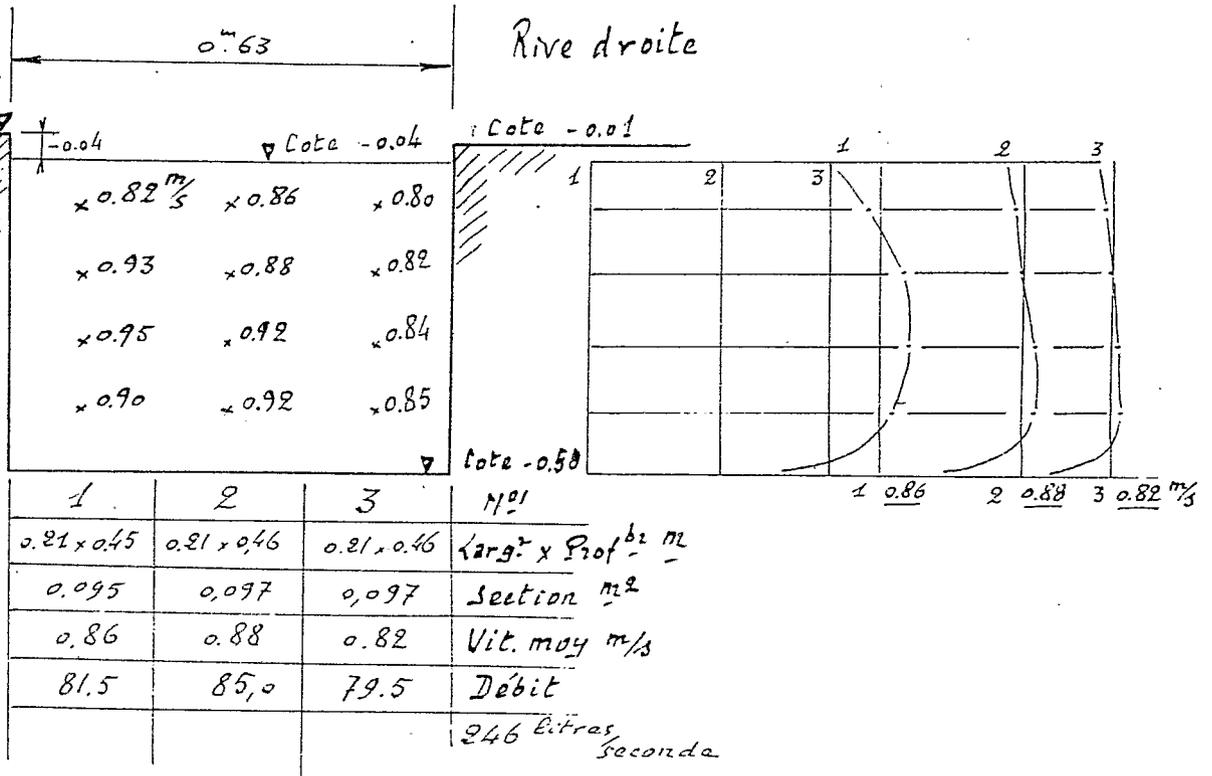
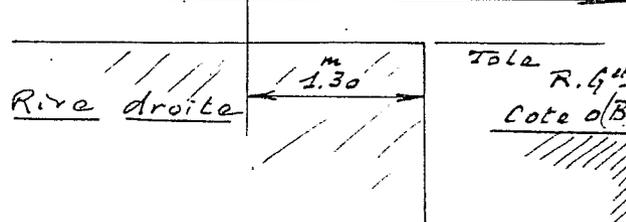
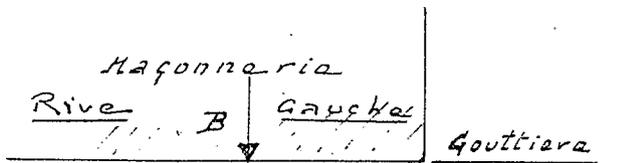
	1	2	3	4	Yo.
Profondeurs	0.32	0.38	0.39	0.34	
Prof <sup>ds</sup> Moy <sup>es</sup>	0.285	0.38	0.37	0.33	
Section m <sup>2</sup>	0.16	0.31	0.305	0.25	
Vitesse moy <sup>es</sup>	0.20	0.20	0.20	0.20	
Debit litre sec <sup>de</sup>	31	45	44	39	159 1/2

Guadeloupe

Riviere Pareu  
Canal Fromager

Jaugeage 26.5.52.17.

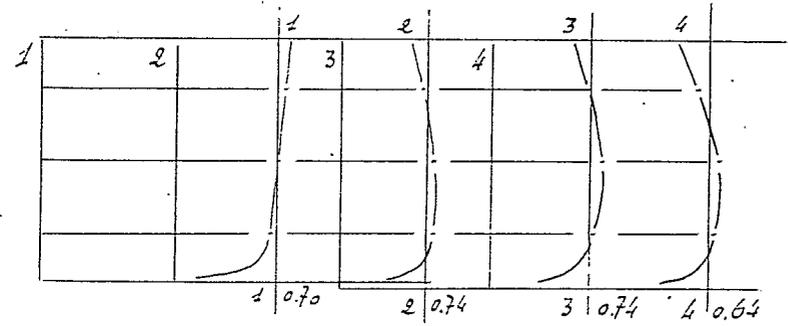
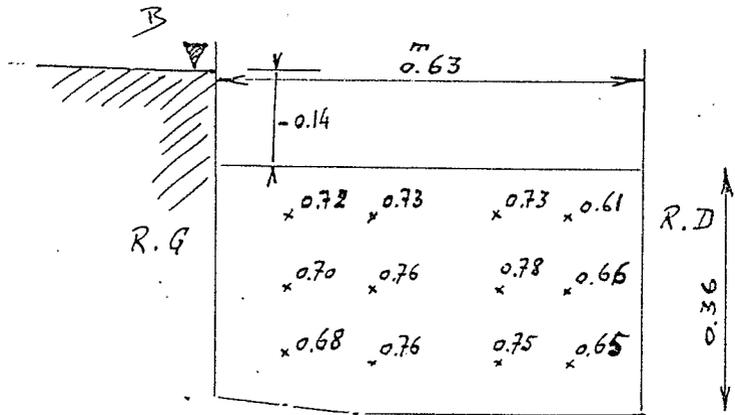
Cote -0.04 (Reper B)  
Debit 246 1/2



Guadeloupe.

Riviera Perou  
Canal Fromager

Jaugeage 6.6.52 g.  
Cote - 0.14 (Repere B.)  
Debit 158 1/2



1	2	3	4	N°
15,5 x 0,35	16 x 36	16 x 36	15,5 x 36	Larg. Prof. cm
0,054	0,0575	0,0575	0,056	Section m <sup>2</sup>
0,70	0,74	0,74	0,63	Vitesse moy. m/s
38	42,5	42,5	35	Debit 1/2

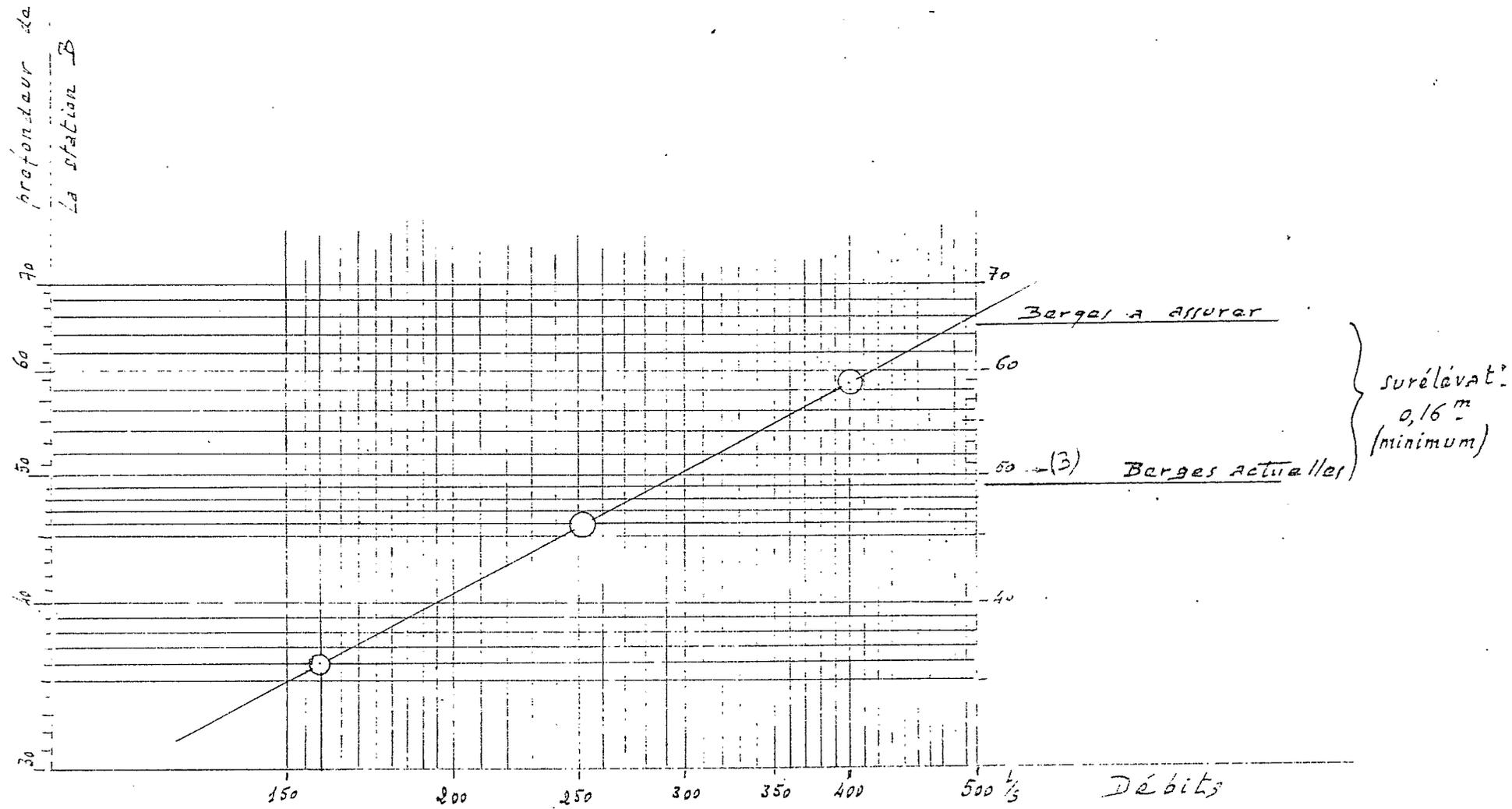
158,0

Guedeloupa

Riviera Parou  
Canal Fromager

Courbe Taraga.  
Station B

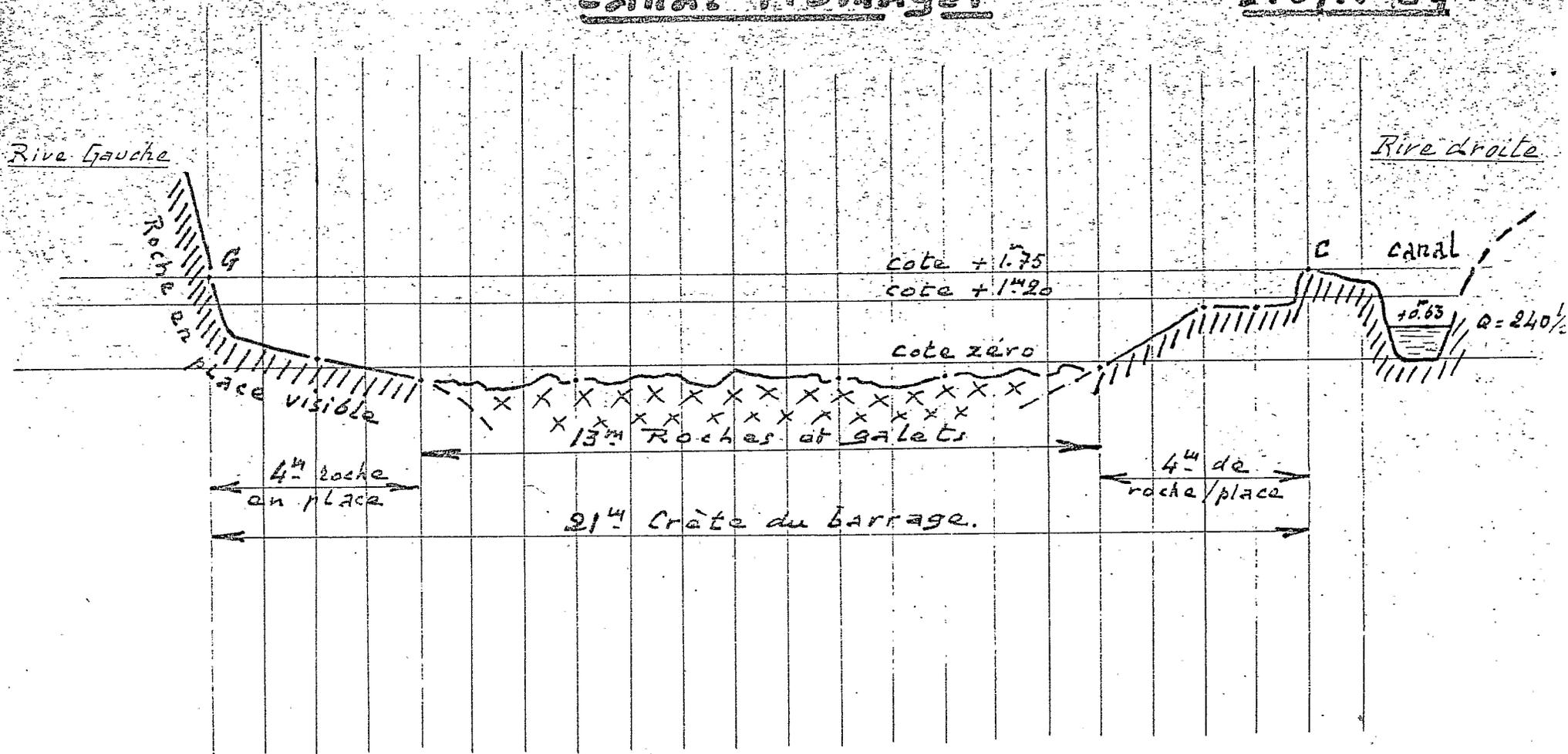
Coordonnées Logarithmiques



Guadeloupe

Rivière Pérou  
Canal Fromager

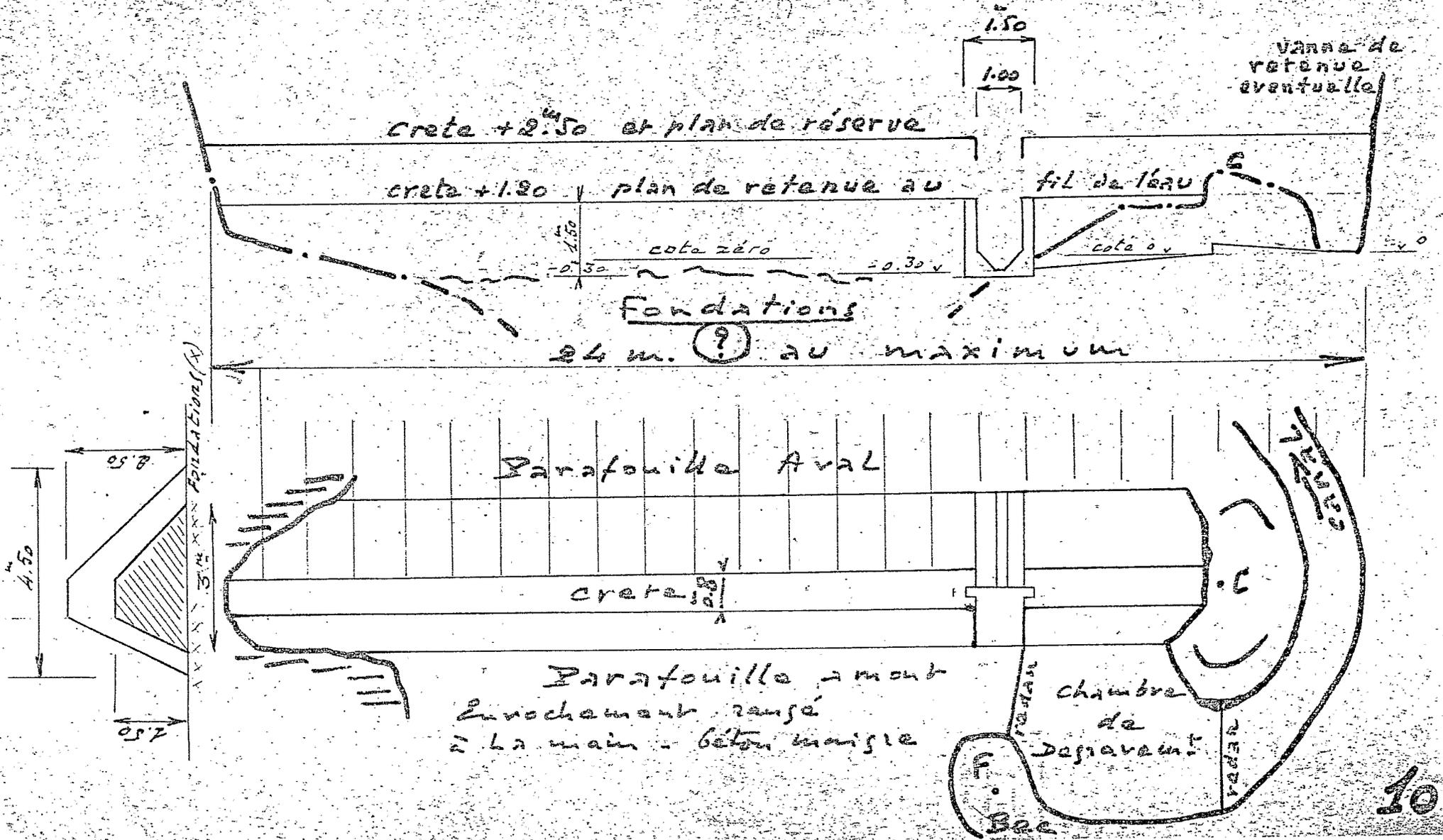
Prise d'eau  
Profil CQ.



Guadeloupe

Riviere Perou  
Canal fromager

Barrage de Prisa



Guadeloupe

Riviere Férou  
Canal Fromager

Barrage  
croquis d'ensemble

